

*bon
chant
nou*

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU JEUDI 14 OCTOBRE 1993**

LES DECISIONS

- Décision Budgétaire Modificative n° 4
- Demande de création d'emplois d'enseignants
- Conventions avec l'Institut Catholique du Nord et l'Association "Fibre Mons-Valenciennes"

INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Présentation du nouveau secrétaire général, Mr Henri-Dominique Mennecier, en fonction depuis le 1er septembre à l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis.
- 8 nouvelles formations ont été créées, dont le DUT mesures physiques à Maubeuge.
- Exposition des oeuvres de Karpowicz et Marquant sur le campus, ouverte à tout public.
- 2 missions ont été organisées, suite à la visite du Premier ministre à Valenciennes. La première concerne les prévisions de croissance des effectifs étudiants et leur répartition dans les universités de la région ; les conclusions du rapport n'ont pas été communiquées et sont confidentielles. La seconde a pour objet la revitalisation du sud du département.
- Le contrat quadriennal de développement se termine en décembre 93. Un bilan sera présenté lors du conseil de novembre. Le ministère souhaite signer le prochain contrat dès le début de l'année 94.
- M. Philippe souligne une bonne initiative de l'UVHC : la journée formation continue.

APPROBATION DE COMPTE-RENDU

Le compte rendu du conseil du 24 juin 1993 est approuvé à l'unanimité

OBJECTIF 1

Le Président Tournier présente les propositions de l'UVHC au titre de l'objectif 1 - Fonds structurels européens (programme de 6 ans, non renouvelable) : elles concernent la formation, la recherche et le transfert, des mesures d'accompagnement pour l'accueil et l'environnement universitaire. Le coût total de ces propositions est de 1.128.549.000 F.

M. Philippe pense que les organisations syndicales devraient être mentionnées dans la liste des partenaires locaux qui ont contribué au développement de l'UVHC.

DBM n ° 4

La décision budgétaire modificative n° 4 (DBM) concerne les services généraux (rattachement : 2.435.404 F ; prélèvement sur les réserves : 38.079,41 F), l'ISTV (rattachement : 780.000 F ; réserves : 750.000 F), l'ILLA (rattachement : 263.600 F), le CEPPEPES (rattachement : 404.800 F), la BU (16.158 F), l'ISJEG (négative : - 34.000 F ; rattachement : 100.000 F ; prélèvement sur les fonds de réserves : 261.000 F), l'ENSI (172.255,40 F), l'IUT (1.195.500 F), l'ISIV (rattachement : 111.600 F), l'AIP (transfert de 40.000 F de l'équipement au fonctionnement).

Ces DBM sont approuvées à l'unanimité moins une voix contre, la DBM de l'IUT l'étant sous réserve que le conseil de cet institut l'adopte lors de sa séance du 4 novembre.

CREATIONS D'EMPLOIS D'ENSEIGNANTS

Cette année, la procédure de demande des créations de postes enseignants se fera entièrement par minitel. La liste présentée aux conseillers est un interclassement des demandes des instituts (université stricto sensu), établi en concertation avec les directeurs d'institut.

M. Machelart signale que le nombre de professeurs des universités à l'ILLA est insuffisant. M. Horling fait remarquer qu'en outre les professeurs de l'UVHC encadrent des DEA "pour le seul profit" de Lille III. On remarquera l'effort important de l'UVHC pour l'électronique : 6 demandes pour les 28 premiers postes. L'ENSI et l'IUT proposent la création de 3 et 13 postes. Enfin le président précise que 30 postes d'AITOS ont été demandés.

La liste présentée est adoptée à l'unanimité, moins une voix contre.

CONVENTION AVEC L'INSTITUT CATHOLIQUE

L'institut catholique du Nord a décentralisé l'une de ses formations à Maubeuge. L'objet de cette convention est de permettre à leurs étudiants de postuler à des diplômes nationaux (Deug Sciences) délivrés par l'UVHC. Grâce à cette convention l'université pourra contrôler la délivrance des diplômes, procéder à des expériences pédagogiques et offrir des poursuites d'études dans des seconds cycles de Maubeuge et Valenciennes. Ce projet de convention est approuvé à l'unanimité (après correction de l'article 9, 1ère ligne).

CONVENTION AVEC "FIBRE MONS-VALENCIENNES"

L'association "Fibre Mons-Valenciennes" a pour objet la gestion et la promotion de l'infrastructure réalisée en fibre optique reliant la tête de réseaux de Mons à celle de Valenciennes. Cette fibre optique permettra notamment des échanges entre les universités de Mons et Valenciennes.

Ce projet de convention est approuvé à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

A propos des difficultés de circulation sur le campus, notamment à l'entrée et à la sortie, Michel Delhaise précise que l'université a demandé le raccordement du rond-point "lettres" au réseau routier, ainsi que la réalisation d'une rocade autour du campus (reliant le bâtiment "lettres" au laboratoire LAMIH-mécanique des fluides) depuis plus d'un an. La préfecture a répondu que ces travaux ne pourront commencer que lorsque le programme de construction du bâtiment "lettres" sera soldé, c'est à dire lorsque l'artiste désigné pour l'édification d'une oeuvre d'art (le 1%) aura été rémunéré. Or en octobre 93 on attend toujours que le Conseil Régional désigne son représentant à la commission qui doit procéder au choix d'un artiste.

Découvrant le plan du campus, édité à plusieurs milliers d'exemplaires et diffusé par les instituts et écoles, M. Philippe apprend avec surprise la dénomination des bâtiments. Le président l'informe que ces noms ont été choisis par la commission, créée à cet effet, après plusieurs réunions.

Etaient présents :

Personnalités extérieures : Messieurs Leman, Philippe, Trannoy, Richez.

Collège A : Madame Pion, Messieurs Angué, Bourton, Horling, Malvache, Massy, Moriamez, Thierry, Tournier.

Collège B : Mesdames Camion et Levin, Mademoiselle Crunelle, Messieurs Dechy, Desrumaux, Gadron, Nogacki, Raviart, Waxin.

AITOS : Mesdames Cleuet, Namur, Messieurs Balenghien, Duez, Le Cann, Malaquin.

Usagers : Monsieur Naar.

Membres de droit : Messieurs Mennecier, Van Ceulebroeck.

Invités : Messieurs Ravalard, Castelain, Delhaise, Fréville, Machelart, Petit.

Ont donné pouvoir :

Messieurs Szymusiak et Grimaldi à Monsieur Philippe. Monsieur Delquignies à Monsieur Trannoy. Monsieur Flamme à Monsieur Tournier, Monsieur Tison à Monsieur Raviart, Monsieur Del Campo à Madame Levin.

Excusé :

Monsieur Thiémé.

Le Président

Valenciennes, le 13 septembre 1993

Nos réf. CT/MB

**Mesdames et Messieurs les
Directeurs d'Instituts et d'Ecole,
de la Formation Continue de
l'Université, de l'Ecole Doctorale,
du SUAOIP, de l'ISIV, du DUFAPS, de
la Bibliothèque,
Monsieur le Secrétaire Général,
Monsieur l'Agent Comptable**

**Madame, Monsieur,
Cher(e) Collègue,**

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir me faire parvenir au plus tôt les points éventuels que vous souhaitez voir inscrits à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration de l'Université qui aura lieu le Jeudi 14 Octobre 1993.

L'ordre du jour provisoire est le suivant :

- **D.B.M.,**
- **Demande création postes enseignants,**
- **Conventions diverses.**

Vous remerciant de votre collaboration,

Je vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,**
l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,



C. TOURNIER.